

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	02.02.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-130		
	Nature	5.2		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 23 DU 02.02.2026

7 questions numérotées 2026-130 à 2026-136

DELIBERATION

**CONSEIL SYNDICAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
08 DECEMBRE 2025
APPROBATION**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux de la Région Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14000 CAEN et dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémie PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Julie BARENTON-GUILLAS Jérôme NURY	Michel DUMAINE Béatrice GUYOT	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

EFFECTIF
En exercice : 10
Quorum : 6

Questions	Présents	Votants
2026-130 à 2025-136	10	10

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
19.01.2026	10 H 30	Gilles RABACHE	11 H 55	09.02.2026	10.02.2026

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	23	02.02.2026	N° d'ordre	N° délibération
				1	2026-130

OBJET	CONSEIL SYNDICAL – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025 – APPROBATION
-------	--

YZ/EA/JS

Chers collègues,

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante.

Il contient la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres du conseil présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet du syndicat, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

En conséquence, je sou mets à votre approbation le procès-verbal du Conseil Syndical du 08 décembre 2025.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil Syndical du 08 décembre 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUÉ